Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PROTÉGER SES EMPLOYÉS CONTRE LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Le Conseil d'Etat met en place une structure de soutien

30% des fonctionnaires de l'Etat de Vaud déclarent avoir subi au moins une fois une situation de mobbing. Bien que moins nombreux, les cas de harcèlement sexuel existent aussi. Ces constats sont tirés de l'enquête sur les conditions de travail et l'égalité à l'Etat, dont les résultats ont été rendus publics récemment. Pour lutter contre ces deux formes de harcèlement, le Conseil d'Etat vient de créer une structure d'aide et de prévention, baptisée " groupe IMPACT " ; il a aussi adopté un arrêté

L'arrêté que le Conseil d'Etat vient d'adopter fonde l'action du groupe chargé de lutter contre le harcèlement et définit ses compétences. Les membres du groupe sont chargés de recevoir et de traiter les plaintes pour harcèlement psychologique et sexuel dans l'administartion cantonale vaudoise. Ils doivent aussi tenter, si cela s'avère opportun, une médiation ou, à défaut, mener une investigation en vue d'établir les faits. Il leur appartient également de mettre sur pied une politique de prévention du harcèlement.

Le groupe IMPACT (intervention et médiation pour l'amélioration des conditions de travail) est composé de huit collaborateurs et collaboratrices de l'Etat, appartenant à divers départements, que le Conseil d'Etat a désignés pour toute la durée de la législature, soit jusqu'en 2002. Le groupe a suivi une formation adéquate et est maintenant opérationnel. Ses membres agissent en toute indépendance et sont soumis au secret de fonction.

Ainsi, les employés de l'Etat qui se sentent victimes de harcèlement psychologique ou sexuel peuvent désormais présenter leur cas au groupe IMPACT, qui assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 13h (tél. 021 / 316 59 99).

La lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel à l'Etat de Vaud est un projet développé et financé grâce au programme de réallocations de ressources (volet " politique sociale du personne ", placé sous la direction du conseiller d'Etat Philippe Biéler).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 1999

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures et président du comité de pilotage " politique sociale du personnel ", tél. 021 / 316 70 01 Nicole Golay, cheffe du Bureau de l?égalité entre les femmes et les hommes et cheffe du projet de lutte c

Cp harcèl